

**Discours de M. le Maire Philippe CRACCHIOLO  
Cérémonie des Vœux lundi 16 janvier 2023**

Monsieur le Député

Monsieur le Président du Département

Je dois vous présenter les excuses du Président d'HBA, Michel Mourlevat qui pour raison familiale de dernière minute ne peut se joindre à nous ce soir.

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux

Mesdames, Messieurs les Maires, Adjoints et élus

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal

Messieurs, les représentants de la police et des pompiers, en leur grade et qualité

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents d'associations

Mesdames, Messieurs,

Cela fait trois ans que vous nous avez élus et pour la première fois, enfin, cette traditionnelle cérémonie des vœux peut se tenir. C'est donc avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous ce soir. Je compte trois ans mais ce serait plutôt deux, en temps effectif, tant la première année fut chaotique, faite de confinements, d'annulations, de reports, d'interdictions, d'attestations, de protocoles, ..., crise COVID oblige.

Trois ans c'est aussi le mi-mandat et donc l'occasion de dresser un bilan plus complet de notre action durant toute cette période et de tracer les perspectives pour le futur.

**Travaux** - Considérant que la commune d'Arbent avait pris un retard important dans l'entretien de sa voirie et conformément à nos engagements électoraux ce sont plus de 3 millions d'euros qui ont été consacrés à ces investissements. Ainsi durant ces trois dernières années, ont été complètement refaites et embellies, la rue du 8 mai, la rue du 11 novembre, la rue du Planet, la rue Jean Moulin, la rue du champ de foire, la rue du Mollard, la rue de l'Embouteillou et ses deux ronds-points. Par ailleurs, nous avons également aménagé et sécurisé les carrefours, du collège, de la scierie, de la rue de Forchet et le carrefour de la rue des Ormes. Nous avons totalement repensé l'entrée Sud d'Arbent, au pied des HLM Planet, où nous avons également créé un city stade. Nos efforts ont aussi porté sur des abords de l'espace loisirs avec la reprise du parking, des gradins, de la fontaine, des espaces verts, des jeux pour enfants. Enfin, nous avons aussi réaménager le rond-point d'accès à la zone commerciale ainsi que celui du lotissement Sous-Chane et le parking de la maison des sociétés au cœur de Marchon. Nous avons entrepris les travaux de réfection de notre cimetière, la première tranche est terminée, deux autres suivront.

Nous poursuivrons ces efforts avec la réfection de la rue de la tuilerie, de la rue Labourier (qui passe devant le stade de foot), de la rue des scieries, une étude est en cours pour la reprise des tapis des rues constituant le Fullus. Nous sécuriserons le carrefour « Bollé » ainsi que l'entrée sud de Marchon (proche des pompiers) afin de limiter les vitesses excessives. Enfin, nous allons créer une piste cyclable, rue du général De Gaulle passant devant l'espace loisirs, puis devant le centre médical et rejoignant les stades par la voie douce existante, rue de la gare.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, nous avons entièrement rénové les locaux administratifs de la mairie, de l'école primaire du Planet, construite dans les années 70, c'était un véritable gouffre énergétique, ainsi que de l'école maternelle qui n'a plus cette vocation et que nous avons réaménagé en local associatif pour partie, l'autre partie abritant, maintenant, une micro-crèche privée, capable d'accueillir une douzaine d'enfants, complétant ainsi l'offre publique que nous proposons au centre social. Par ailleurs ce sont de plus de 200.000€ par an que nous mobilisons pour l'entretien de nos 4 écoles dans les travaux divers. Enfin nous sommes en cours de remise à niveau d'équipements majeurs de notre commune, l'espace loisirs et le centre sportif.

Dès ce mois-ci, nous lançons les travaux de création de vestiaires et de rénovation des espaces de réception pour notre équipe de foot. Cette réalisation, si longtemps promise et si souvent repoussée, s'étalera sur environ 18 mois, pour un coût total de 1,5 million d'euros. Nous lancerons également très prochainement, pour une réalisation en 2024 l'étude de l'agrandissement de l'école maternelle village et du remplacement de l'Algeco totalement inutilisable. Equipement provisoire qui dure depuis bien trop longtemps. Enfin dès ce mois-ci également le lavoir au cœur de Marchon sera restauré.

Trois opérations d'aménagement d'une grande importance stratégique pour notre commune sont en cours. La première concerne, le cœur d'Arbent, la Commune est maintenant propriétaire de l'ensemble de l'îlot situé entre l'église et la mairie et peut donc, très prochainement, procéder à sa déconstruction avant de lancer une étude sur l'aménagement de ce secteur. Les deux autres concernent le développement de notre commune. En effet, si nous voulons conserver nos écoles, renouveler notre tissu associatif, maintenir des services de qualité, bref ne pas régresser, il nous faut absolument créer des logements. C'est pourquoi deux lotissements sont en projet. Le premier, sous maîtrise d'ouvrage Semcoda, verra très prochainement le jour avec la création d'une vingtaine de villas sur les terrains jouxtant le centre médical. Le second dans un avenir plus lointain, tout près d'ici sur les terrains situés entre l'espace loisir et l'entrée de Marchon, avec une centaine de logements. Ce lotissement respectera bien évidemment les règles édictées par le PLUIH porté par HBA. Cette opération sur 4,5h est rendue possible par l'acquisition récente auprès des familles Grosfillex de 2 hectares qui complète les 2,5 hectares déjà propriété de la Commune. Ce tènement est d'une importance si capitale pour notre commune que je demanderai au Président d'HBA d'être personnellement à notre écoute lors de la présentation de ce dossier.

Vous ne le savez que trop bien, Mesdames, Messieurs, mais la sobriété énergétique est devenue une préoccupation majeure aujourd'hui. Bien entendu sous l'angle environnemental mais aussi et surtout, devrais-je dire, sous l'angle financier. A titre d'exemple les simulations en notre possession montrent que le coût du chauffage de nos bâtiments municipaux devrait, en 2023, être multiplié par 4 par rapport à 2022, passant ainsi de 100 à 400.000€. Arbent est sans aucun doute parmi les communes les plus avancées sur ce sujet. Fort heureusement, nous n'avons pas attendu la crise énergétique pour nous saisir de cette question et ce sont près de 1,5 million d'euros que nous avons investis durant ces trois dernières années. En effet la totalité de l'éclairage public, soit environ 1.200 lampadaires sont maintenant équipés d'ampoules LED radio-pilotées, beaucoup moins consommatrices d'électricité, et à intensité modulable à volonté, ce qui nous a permis au passage de supprimer plus d'une centaine de points lumineux devenus inutiles et nous évitera de plonger la commune dans le noir pour raison d'économie. Tous les bâtiments communaux ont été équipés à 100% d'éclairage LED. Nous avons également remplacé la quasi-totalité des chaudières (les 2 dernières le seront cet été) par des chaudières basse température de dernière génération. Nous avons rénové la régulation chauffage et climatisation de l'espace loisir devenue totalement obsolète. Enfin une étude est en cours pour équiper la toiture de l'espace sportif Maurice Nicod, par des panneaux photovoltaïques d'une puissance suffisante pour alimenter en électricité tous nos bâtiments publics.

Sans entrer dans le détail, je souhaite maintenant évoquer quelques autres sujets. Santé, sécurité, éducation, action sociale, communication, recensement, et bien sûr finances.

## **Santé**

Bien que ce ne soit pas une compétence communale, ni même intercommunale, nous ne pouvons en faire abstraction. Nous nous réjouissons d'avoir pu contribuer à l'installation du centre de l'œil, dans un local vacant depuis des années au pôle santé Lucien Guichon. Dans ces mêmes bâtiments, la commune vient de signer un bail avec la Semcoda pour un local destiné à abriter un cabinet médical. L'idée étant que dans ce cabinet, des médecins puissent consulter à tour de rôle, un à deux jours par semaine. Un médecin a donné son accord et nous sommes en contact avec deux autres. Nous avons réservé un appartement communal pour faciliter le recrutement et l'accueil de stagiaires ou de vacataires des professions de santé. Enfin nous avons contribué à l'installation d'une cabine de téléconsultation dans les locaux de la pharmacie du centre commercial. Puisque c'est la période des vœux, j'appelle de mes vœux la création d'une CPTS, Communauté professionnelle territoriale de santé. Les CPTS sont conçues pour **aider les professionnels de santé à mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner**. Organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile. Sous l'égide de l'ARS et des professionnels de santé, avec pour pivot le centre hospitalier du Haut-Bugey, cet outil peut très bien trouver sa place dans les objectifs du Schéma de cohérence et d'organisation du territoire du Haut-Bugey, porté par HBA.

## **Sécurité**

Nous avons procédé à l'installation de 63 caméras qui couvrent la totalité du territoire urbain de la commune. Elles nous permettent de mieux lutter contre les incivilités, les conduites dangereuses et nous permettent de mettre à disposition de la police nationale, à leur demande, les enregistrements nécessaires à leurs investigations. Bien entendu, il ne s'agit pas là de la solution miracle, mais nous constatons d'ores et déjà des résultats très encourageants, les statistiques établies par le commissariat de police en témoignent. Par ailleurs, notre police municipale, composée de 3 agents et à qui j'ai demandé de se comporter en véritable police de proximité, sillonne quotidiennement la commune avec une réussite certaine. Je tiens à les en remercier. Comme je tiens à remercier vivement le groupe de citoyens arbanais constitué en « voisins vigilants » que nous réunissons régulièrement et qui nous apporte de précieuses informations. J'adresse aussi, bien sûr, des remerciements à la police nationale, sous l'autorité du commandant Bertrand DUFOUR, ainsi qu'aux pompiers du SDIS d'Oyonnax, sous l'autorité du capitaine Sylvain JACQUEMETTON pour l'efficacité des actions qu'ils mènent quasi-quotidiennement sur notre territoire.

## **Éducation**

Nous accueillons sur notre commune, près d'un millier d'enfants et adolescents dans deux écoles maternelles, deux écoles primaires de compétence communale et un collège, de compétence départementale. Domaine très sensible qui fait l'objet de beaucoup d'attention de notre part. Chaque école se voit doter d'une dotation financière par classe et par élève. Nous prenons en charge l'intégralité des frais de transports. Nous assurons les services de cantines et de garderies, mettons à disposition de chaque enseignant de maternelle, un personnel communal (ATSEM) pour les seconder. Nous prenons en charge la quasi-totalité des frais de soutien scolaire et d'activités extrascolaire, telles que sorties ski de fond ou classes transplantées. Tout ceci a un coût très important pour notre commune, mais il en va de l'avenir de nos enfants.

Je veux ce soir, me réjouir des excellentes relations que nous entretenons avec l'inspection d'académie et les directeurs et enseignants et les assurer qu'ils trouveront toujours une oreille attentive auprès de notre équipe municipale.

## **Action sociale**

Il est vrai que notre centre social et culturel a traversé une période difficile en cette fin d'année qui m'a conduit, accompagné par mon adjointe Carmen Flore, à prendre une décision, certes quelque peu brutale, mais nécessaire en tant que premier financeur de cette structure, de demander au Conseil d'administration de procéder au licenciement de son Directeur. En effet, j'ai estimé que notre commune n'obtenait pas de la part de cette structure les services attendus en retour et que son directeur n'assurait pas une gestion assez rigoureuse et transparente. Par ailleurs le personnel souffrait d'un management par trop agressif, nuisible au bon fonctionnement du centre. Les choses sont maintenant rentrées dans l'ordre depuis le recrutement d'une nouvelle Directrice expérimentée qui, bien entendu, a tout notre confiance et notre soutien. Je voudrai remercier les services de CAF qui nous ont particulièrement soutenu durant cette période.

Au premier semestre 2023 nous ouvrirons une annexe du centre social dans un local du Planet, totalement rénové par Dynacité, que je remercie à travers son Président, Michel PERRAUD. Ainsi, accompagné par l'association la Sauvegarde, nous rendrons plus efficace notre action sociale, au cœur d'un quartier qui en a particulièrement besoin.

Je voudrais, aussi, souligner l'action de notre CCAS et remercier très chaleureusement ses membres pour leur disponibilité et l'écoute dont ils font preuve pour apporter aide et réconfort à certains de nos concitoyens en difficulté. L'apport du CCAS a été particulièrement apprécié lors de la crise du Covid. Sa mobilisation pour la confection et la distribution des masques, pour le suivi quotidien des personnes les plus vulnérables, généralement les plus âgées et seules, mérite d'être soulignée. Dans ces moments, oh combien difficiles, ils ont démontré qu'à Arpent, la solidarité n'est pas qu'un mot.

## **Associations**

Elles font preuve dans notre commune d'une vivacité jamais démentie. Elles occupent une place essentielle et contribuent à l'animation de notre vie quotidienne dans les domaines les plus divers : la culture, le sport, les loisirs, l'animation des quartiers, la solidarité, l'action caritative, la réinsertion, la défense des droits, l'aide aux handicapés, etc. Le monde associatif est un terrain de prédilection de l'engagement bénévole et de l'ouverture aux autres. Tant de jeunes et de moins jeunes découvrent le sens profond d'un civisme au plus près du terrain. La valeur morale de l'engagement associatif apparait comme un remède à l'individualisme contemporain. En outre les élus locaux que nous sommes savent qu'ils ont besoin de relais pour agir en direction de certains publics et que les associations sont aptes à jouer ce rôle. Elles permettent de répondre à des besoins que les collectivités locales ne sauraient prendre directement à leur compte. Financièrement rares sont les associations qui peuvent se suffire aujourd'hui d'un budget de fonctionnement symbolique. Face à l'accroissement des coûts des services et des équipements, les cotisations comme les concours privés ne dispensent pas les associations de faire appel aux ressources publiques pour couvrir leurs dépenses. Ceci implique que s'établissent des rapports harmonieux et de confiance entre qui reçoit et qui donne de l'argent. Car recevoir de l'argent crée le devoir de rendre des comptes et en donner justifie, à l'inverse, l'exercice d'un contrôle.

C'est fort de ces convictions et dans un respect mutuel que nous agissons auprès de nos associations et je les assure de l'intérêt tout particulier que je porte à la vie associative de notre commune. J'adresse une mention toute particulière au Comité des fêtes, qui pour une première année d'existence a su remarquablement organiser et animer plusieurs manifestations.

## **Communication**

Nous avons totalement repensé et modernisé nos outils de communication. Bien entendu l'incontournable réseau social Facebook sur lequel nous avons créé une page spéciale

commune. Un nouveau site internet très ergonomique et très facile d'utilisation, un nouveau logo, un fascicule semestriel le « trait d'union » repensé, une application téléchargeable gratuitement sur mobile et tablette « ILLIWAP », un abonnement à un site de diffusion en masse de SMS destinés aux personnes âgées de notre commune qui nous permet de les alerter individuellement en cas de besoin, enfin l'installation de 3 panneaux lumineux aux endroits les plus fréquentés, un quatrième est en cours d'installation près de la mairie.

## **Recensement**

Du 19 Janvier au 18 Février, se dérouleront les opérations de recensement sur notre commune. Moment très important qui permet de déterminer la population officielle servant de base au calcul des dotations de l'Etat. Ces données servent également à connaître l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Pour faciliter le travail des agents recenseurs, je vous remercie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet. Votre participation est essentielle. Le recensement est un devoir civique simple et utile à tous.

## **Finances**

Je terminerai par un chapitre qui conditionne tous les autres. Ne dit-on pas que l'argent est le nerf de la guerre ?

Notre souci permanent de maîtrise des coûts de fonctionnement, allié à une gestion prévisionnelle, pluriannuelle de nos investissements et à la recherche systématique et méthodique de subventions, nous a permis de réaliser l'ensemble de ces actions sans recours à l'emprunt. Mieux encore, nous avons diminué notre stock de dettes de près de 2 millions d'euros, à un niveau historiquement bas, ne représentant plus qu'une année de capacité d'autofinancement contre plus de 5 pour la moyenne des communes de taille comparable. Arbent a une santé financière très solide. Elle est donc, maintenant, bien armée pour affronter les vents mauvais qui, malheureusement, semblent se profiler. Je profite de ce moment pour remercier la Région, le Département, et Hba, non seulement pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée, mais aussi pour les actions qu'ils ont menées sur notre territoire, dans le cadre de leurs compétences respectives.

Tout ceci, Mesdames Messieurs, nous l'avons réalisé sans tapage, sans communication excessive, avec la farouche volonté de faire avancer notre commune, la détermination sans faille de l'équipe municipale et l'engagement, jamais été pris à défaut, de l'ensemble des personnels municipaux, sous la Direction de Monsieur Alain BALLAND.

Que tous en soient chaleureusement remercier.

Lorsque l'on exerce une responsabilité publique rendre compte de l'exercice de son mandat est une tâche essentielle, garante des vertus démocratiques. Aussi, au terme de cette intervention, j'espère vous avoir apporté toutes les informations que vous souhaitiez.

Et pour conclure, les membres de notre Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2023 : que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous pour cette année qui commence.

Merci de votre attention.